

COMITE LOCAL D'INFORMATION ET DE CONCERTATION DE SAINT GILLES

Le Président

Le

Secrétariat :

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon
520 allées Henri II de Montmorency
34064 Montpellier cedex 02

Le président du CLIC

à

Membres du CLIC

Affaire suivie par : Thomas PELLERIN
Tel. 04 34 46 67 09
Fax. 04 34 46 67 36
Courriel : thomas.pellerin@developpement-durable.gouv.fr

Nos Réf. : SRNT/URTA/TP/CP/2012.200

Courrier en recommandé avec accusé de réception

Objet : Réunion du CLIC de Saint Gilles
PJ : documents projet du PPRT

Par arrêté préfectoral n°2010-56.9 du 25 février 2010, le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) du site Deulep sur la commune de Saint Gilles a été prescrit en application du Code de l'environnement (art. L515-15 et suivants).

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion CLIC (Comité Local d'Information et de Concertation) relatif aux Sociétés DE SANGOSSE et DEULEP, se tiendra :

**Le mercredi 6 juin 2012, à 14 h 30,
Salle du Conseil au 1er étage
Mairie de Saint-Gilles**

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est :

- Présentation du bilan annuel de la société DEULEP,
- Présentation du bilan annuel de la société De Sangosse,
- Avis du CLIC sur les documents projet du PPRT DEULEP,
- Information de l'approbation du PPRT De Sangosse,
- Espace de discussion.

Conformément aux dispositions de l'article D. 125-31 du code de l'environnement « *Le comité est associé à l'élaboration du plan de prévention des risques technologiques et émet un avis sur le projet de plan, en*

application de l'article L. 515-22. Cet avis est débattu en séance et approuvé à la majorité des membres présents ou représentés [...]. »

C'est dans ce cadre que je vous informe que votre avis sur ce projet sera débattu lors de la séance du 18 octobre 2011. A cet effet, vous trouverez en pièce jointe au présent courrier, l'ensemble de ces documents (projet de note de présentation, règlement, note de recommandation et plan de zonage). Par ailleurs, je vous informe qu'ils sont, en cas de besoin, disponibles sur le site Internet de la DREAL à cette adresse : <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/pprt-saint-gilles-deulep-a1540.html>

Les services de la DREAL et de la DDTM 30 se tiennent naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Président du CLIC